

CONVENTION DE GESTION ET DE RÉUSSITE ÉDUCATIVE EN LIEN AVEC LA CONVENTION DE PARTENARIAT 2010-2018

ÉTABLISSEMENT : ÉCOLE DE LA PASSERELLE
ANNÉE 2017-2018

CONVENTION DE GESTION ET DE RÉUSSITE ÉDUCATIVE

HISTORIQUE

En adoptant la Loi sur l'administration publique visant l'instauration d'un cadre de gestion axé sur l'atteinte des résultats dans les ministères et les organismes gouvernementaux, le gouvernement du Québec a tracé la voie de ce nouveau mode de fonctionnement dans nos organismes. Il aura fallu près de 10 ans avant que ces façons de faire atteignent le milieu de l'éducation. Cependant, nous voilà conviés à mettre en place ce mode de gouvernance par la convention de partenariat et la convention de gestion et de réussite éducative. Les éléments suivants viennent donner plus de force à ce mode de gestion : la démocratie scolaire remise en cause, la persévérance scolaire et les impacts économiques et humains sur la population québécoise.

C'est dans cette perspective et cette logique d'une société qui évalue la performance de ses institutions sur l'atteinte des résultats que s'inscrivent les différentes conventions de partenariat et de gestion et de réussite éducative. En effet, les changements apportés à la Loi sur l'instruction publique introduisent en 2002 la notion obligatoire de planification stratégique et de reddition de comptes gestion et de réussite éducative. En effet, les changements apportés à la Loi sur l'instruction publique introduisent en 2002 la notion obligatoire de planification stratégique et de reddition de comptes pour les commissions scolaires. Par la suite, d'autres changements ont formalisé des liens entre les projets éducatifs et les plans de réussite des établissements, en lien avec la planification stratégique des commissions scolaires.

PRÉAMBULE

Les dernières modifications à la Loi sur l'instruction publique exigent que l'ensemble des acteurs québécois de l'éducation fixe des buts et des objectifs mesurables et en rende compte à la population.

En vertu de l'article 209.1, les commissions scolaires doivent inclure dans leur plan stratégique des objectifs qui tiennent compte des objectifs du plan stratégique établi par le Ministère. Elles doivent également s'assurer de contribuer à l'atteinte des objectifs et des buts fixés par la Ministre en concluant une convention de partenariat avec le ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport.

À leur tour, chacun des établissements de la commission scolaire doit conclure une convention de gestion et de réussite éducative avec la commission scolaire (représentée à la CSP par le directeur général adjoint responsable du secteur). Cette convention doit préciser les moyens mis en place par l'établissement qui permettront d'atteindre les 5 buts fixés par la Ministre. Chacune de ces conventions doit contenir des cibles et des objectifs mesurables, en lien d'une part avec la convention de partenariat et d'autre part en lien avec le projet éducatif et le plan de réussite de l'établissement.

En élaborant notre Convention de partenariat et nos conventions de gestion et de réussite éducative, nous répondons aux nouvelles dispositions légales. Aussi, nous sommes convaincus qu'un suivi rigoureux des apprentissages des élèves par l'analyse de leurs résultats nous aidera à mieux cerner leurs besoins et leurs difficultés, et nous permettra d'identifier les actions les plus susceptibles d'améliorer leurs apprentissages et leur réussite.

Tout au long des étapes de l'élaboration de ces conventions, inspirées par les valeurs de notre plan stratégique : conscience professionnelle, humanisme, coopération et cohérence, nous avons travaillé de près avec les directions d'établissement et la Direction des ressources éducatives. De plus, nous avons rencontré à plusieurs reprises les dirigeants des syndicats : professionnel, enseignant et personnel de soutien, afin de leur partager le sens et l'importance de notre démarche. Lors de ces rencontres, les divers documents en lien avec les conventions ainsi que l'analyse des résultats de l'ensemble des élèves de la CSP leur ont été remis. Le Conseil des commissaires, le Comité de parents et le Comité EHDAA ont été informés des actions entreprises.

La réussite des élèves est une responsabilité partagée qui nous engage tous dans la démarche d'élaboration, de suivi et d'évaluation des conventions de gestion et de réussite éducative. Ainsi, la Commission scolaire s'engage à déterminer des buts à atteindre et à mettre en œuvre des actions en vue de l'atteinte de ces buts, dans les limites des ressources qui lui sont allouées. Elle s'engage aussi à assurer un suivi rigoureux de ses actions et à rendre compte des résultats obtenus.

LA DIRECTION GÉNÉRALE

ÉLÉMENTS DE LA CONVENTION DE GESTION ET DE RÉUSSITE ÉDUCATIVE

La CSP et la Direction de l'établissement conviennent que la Convention de gestion et de réussite éducative de l'établissement contient :

- Des ajustements à apporter au Projet éducatif et au Plan de réussite, s'il y a lieu ;
- Les buts prévus à la Convention de partenariat, des objectifs mesurables, des cibles à atteindre et des moyens pour assurer l'atteinte des buts fixés ;
- Des indicateurs en lien avec les objectifs mesurables ;
- L'indication du ou des responsables, de la durée et des ressources nécessaires à la mise en place des moyens retenus ;
- Des suivis aux moyens retenus ;

La signature de la Convention de gestion et de réussite éducative par la Direction de l'établissement et la Direction générale de la Commission scolaire

PLAN DE RÉUSSITE EN LIEN AVEC LA CONVENTION DE GESTION ET DE RÉUSSITE ÉDUCATIVE

MISSION : Instruire <input checked="" type="checkbox"/> Socialiser <input type="checkbox"/> Qualifier <input checked="" type="checkbox"/>	Nom de l'établissement : École de la Passerelle
--	--

ORIENTATION DU PROJET ÉDUCATIF DE L'ÉTABLISSEMENT :	COMMENTAIRES (au besoin) :	PLAN STRATÉGIQUE : ORIENTATION I Former, accompagner et superviser le personnel pour atteindre les résultats visés par les plans de réussite des établissements et le plan stratégique de la CSP
--	-----------------------------------	--

BUT I L'augmentation de la diplomation et de la qualification avant l'âge de 20 ans I.1 Diplomation et qualification	OBJECTIF MESURABLE CSP (Convention de partenariat) : Augmenter le taux de diplomation et de qualification avant l'âge de 20 ans, taux établi à partir des élèves inscrits pour la première fois en 1 ^{re} secondaire au 30 septembre d'une année donnée qui obtiennent un premier diplôme (DES, DEP, AEP) ou une première qualification (CFER, CFMS, CFPT). Cible finale CSP : 86 %.
---	---

OBJECTIF MESURABLE : Pour l'année 2017-2018, s'assurer qu'au moins 90% des enfants aient obtenu un résultat équivalent ou supérieur à B, à la compétence 6 « *Mener à terme des projets et des activités* », au 3^e bulletin.

INDICATEUR : Pourcentage d'enfants ayant obtenu un résultat équivalent ou supérieur à B, à la compétence 6 « <i>Mener à terme des projets et des activités</i> » au 3 ^e bulletin.	CIBLE FINALE : En juin 2018, au moins 90% des élèves auront un résultat équivalent ou supérieur à B à la compétence 6.	MODE D'ÉVALUATION DE L'OBJECTIF : Bulletin - GPI	ANNÉE D'APPRÉCIATION : 2017-2018: <input checked="" type="checkbox"/>
---	--	--	---

MOYENS (comment)	RESPONSABLE (qui)	DURÉE (quand)	RESSOURCES (avec qui/quoi)
1. Utiliser la différenciation pour amener chacun des élèves à compléter ses tâches, en utilisant différents outils et différentes ressources (exemples : morceler la tâche, jumeler les enfants, etc.)	Enseignants et TES	Tout au long de l'année	Équipe-école
2. Utiliser des séquences imagées avec le soutien direct et indirect de l'éducatrice spécialisée et des professionnelles, au besoin.	Enseignants, TES et professionnelles	Tout au long de l'année	Équipe-école
3. Travailler la gestion du temps avec différents outils visuels (sablier – Time Timer – tablette, TNI, etc.)	Enseignants	Tout au long de l'année	Équipe-école
4. Souligner les réussites et les progrès de chacun des enfants pour développer le sentiment de confiance et de compétence chez l'enfant, en utilisant, entre autres, la rétroaction	Enseignants	Tout au long de l'année	Équipe-école
5. Ajouter des défis graduels Programme Ribambelle : par exemple, les ateliers « Je fais des petits pas, Brave et courageux ».	Enseignants et professionnelles	Tout au long de l'année	Équipe-école et parents

SUIVI DES MOYENS ET REDDITION DE COMPTES DE LA CONVENTION DE GESTION ET DE RÉUSSITE EDUCATIVE :

RÉSULTATS OBTENUS :	ANALYSE DES RÉSULTATS :	JUGEMENTS :	RECOMMANDATIONS ET AJUSTEMENTS :
<p>2014 -2015 : <u>88%</u> des élèves ont obtenu un résultat équivalent ou supérieur à B à la compétence 6 au 3^e bulletin.</p> <p>2015-2016 : <u>89%</u> des élèves ont obtenu un résultat équivalent ou supérieur à B à la compétence 6 au 3^e bulletin.</p> <p>2016-2017 : <u>87%</u> des élèves ont obtenu un résultat équivalent ou supérieur à B à la compétence 6 au 3^e bulletin.</p> <p>2017-2018 : <u>82%</u> des élèves ont obtenu un résultat équivalent ou supérieur à B à la compétence 6 au 3^e bulletin.</p>	<p>Malheureusement nous n'avons pas atteint la cible visée de 90%. Nous sommes conscients que la persévérance demeure fragile chez certains de nos élèves.</p> <p>Les élèves ayant des hypothèses de TDA ou TDAH ont souvent beaucoup de difficultés à terminer une tâche ou un projet. Nous avons justement plusieurs cas répertoriés encore cette année ainsi que plusieurs élèves très jeunes et la plupart du temps immatures. Par ailleurs, compte tenu de leur jeune âge, il n'est pas toujours possible de conclure à un diagnostic précis. Parfois l'immaturation peut retarder les démarches.</p> <p>.....</p> <p>Un autre facteur pouvant expliquer nos résultats c'est le fait que nous avons encore cette année 2 groupes de développement social et communicatif comparativement à un seul il y a deux ans. Cette compétence est probablement l'une des plus difficiles à développer pour des élèves ayant un trouble du spectre de l'autisme.</p>		<p>Nous sélectionnerons soigneusement les projets à évaluer l'an prochain lors des CAP et devons nous pencher sur l'enseignement plus systématique de cette compétence pour que nos élèves la développent davantage.</p> <p>.....</p>

MISSION : Instruire <input checked="" type="checkbox"/> Socialiser <input type="checkbox"/> Qualifier <input type="checkbox"/>	Nom de l'établissement : École de la Passerelle
---	--

ORIENTATION DU PROJET ÉDUCATIF DE L'ÉTABLISSEMENT : L'école vise à développer chez l'élève des compétences liées à la maîtrise de la langue française.	COMMENTAIRES (au besoin) :	PLAN STRATÉGIQUE : ORIENTATION I Former, accompagner et superviser le personnel pour atteindre les résultats visés par les plans de réussite des établissements et le plan stratégique de la CSP
--	-----------------------------------	--

BUT 2 L'amélioration de la maîtrise de la langue française 2.1 Lecture	OBJECTIF MESURABLE CSP (Convention de partenariat) : Augmenter le taux de réussite à l'épreuve de français, langue d'enseignement, 5 ^e secondaire, volet lecture. Au primaire, augmenter le résultat moyen chez les garçons, en lecture, à la fin de chacun des cycles au primaire.
---	---

OBJECTIF MESURABLE : Pour l'année 2017-2018, s'assurer que-90% des enfants aient obtenu un résultat équivalent ou supérieur à B à la compétence 4 « *Communiquer oralement* » au 3^e bulletin.

INDICATEUR : Pourcentage d'enfants ayant obtenu un résultat équivalent ou supérieur à B, à la compétence 4 « <i>Communiquer oralement</i> » au 3 ^e bulletin.	CIBLE FINALE En juin 2018, 90% des enfants auront un résultat équivalent ou supérieur à B à la compétence 4.	MODE D'ÉVALUATION DE L'OBJECTIF : GPI - BULLETIN	ANNÉE D'APPRÉCIATION : Ajuster au besoin 2017-2018 : <input checked="" type="checkbox"/>
--	--	--	--

MOYENS (comment)	RESPONSABLE (qui)	DURÉE (quand)	RESSOURCES (avec qui/quoi)
1. Privilégier une démarche fondée sur les éléments suivants : parvenir efficacement à créer un climat optimal dans la classe, qui est propice à l'enseignement ; effectuer le suivi de l'apprentissage et fournir une rétroaction ; croire que tous les élèves peuvent vivre des réussites à leur mesure.	Équipe-école	Tout au long de l'année	Conseiller pédagogique, site du MEESR et formations
2. Offrir une variété d'activités de communication : conscience phonologique, comptines, causeries, projets, activités socioculturelles (théâtre, histoires animées), contact avec la littérature (bibliothèque, histoires racontées, orthographe approchée), jeux symboliques, etc.	Enseignants, comité « activités socioculturelles »	Tout au long de l'année	Conseiller pédagogique, orthopédagogue, communauté artistique et équipe-école
3. Participer au projet « Plaisir et sourires », avec l'implication de l'orthopédagogue intégrée en classe lors d'activités ciblées (observation-dépistage- interventions)	Enseignants et orthopédagogue	De septembre à décembre	Conseiller pédagogique, personnel enseignant et orthopédagogue
5. Offrir un soutien linguistique (francisation) en début d'année, et un soutien en orthophonie pour certains élèves ciblés, au cours de l'année	Enseignants (francisation) et orthophoniste	Durant l'année	SRÉ, orthophoniste et enseignante responsable de la francisation
6. Fournir différents modèles de lecteurs aux élèves : parents bénévoles, enseignants, etc.	Enseignants	Tout au long de l'année	Bénévoles
7. Planifier des occasions pour que les élèves présentent un sujet ou un objet à ses camarades (un objet précieux, je présente ma famille, ce que j'ai fait à mon anniversaire, etc.)	Enseignants et parents	Tout au long de l'année	

SUIVI DES MOYENS ET REDDITION DE COMPTES DE LA CONVENTION DE GESTION ET DE RÉUSSITE ÉDUCATIVE :

RÉSULTATS OBTENUS :	ANALYSE DES RÉSULTATS :	JUGEMENTS :	RECOMMANDATIONS ET AJUSTEMENTS :
<p>En 2014-2015 : <u>86,7%</u> des enfants ont obtenu un résultat équivalent ou supérieur à B à la 4^e compétence au 3^e bulletin.</p> <p>En 2015-2016 : <u>88,3%</u> des enfants ont obtenu un résultat équivalent ou supérieur à B à la 4^e compétence au 3^e bulletin.</p> <p>En 2016-2017 : <u>85,1%</u> des enfants ont obtenu un résultat équivalent ou supérieur à B à la 4^e compétence au 3^e bulletin.</p> <p>En 2017-2018 : <u>82%</u> des enfants ont obtenu un résultat équivalent ou supérieur à B à la 4^e compétence au 3^e bulletin.</p>	<p>Encore une fois, nous n'avons pas atteint la cible. Est-ce que les nombreux cas répertoriés en orthophonie cette année pourraient expliquer ce constat? Très possible.</p>		<p>Nous redoublerons d'efforts pour amener nos élèves à développer davantage cette compétence l'an prochain.</p> <p>Nous sommes très heureux que le plan d'effectif en orthophonie passe de 4 jours à 5,5 jours l'an prochain. Cet ajout nous aidera sûrement à répondre davantage aux nombreux besoins chaque année.</p>

BUT 2	OBJECTIF MESURABLE CSP (Convention de partenariat) :
L'amélioration de la maîtrise de la langue française	Augmenter le taux de réussite à l'épreuve de français, langue d'enseignement, 5 ^e secondaire, volet lecture.
2.2 Écriture	Au primaire, augmenter le résultat moyen chez les garçons, en lecture, à la fin de chacun des cycles au primaire.
OBJECTIF MESURABLE : Pour l'année 2017-2018, s'assurer que 100 % des enseignants utilisent et mettent en place des pratiques favorisant le geste moteur pour faciliter l'apprentissage de l'écriture en 1 ^{re} année	

INDICATEUR : Pourcentage d'enseignants ayant utilisé et mis en place des pratiques favorisant le geste moteur	CIBLE FINALE En juin 2018, 100% des enseignants auront mis en place des pratiques favorisant le geste moteur	MODE D'ÉVALUATION DE L'OBJECTIF : <ul style="list-style-type: none"> Rencontres en avril et en juin lors des assemblées générales 	ANNÉE D'APPRÉCIATION : Ajuster au besoin 2017-2018 : <input checked="" type="checkbox"/>
--	--	--	--

MOYENS (comment)	RESPONSABLE (qui)	DURÉE (quand)	RESSOURCES (avec qui/quoi)
1. Travailler la posture, la main dominante, la tenue du crayon, la pression exercée et le déplacement du bras ;	Enseignants	Tout au long de l'année	Conseiller pédagogique, orthopédagogue, ergothérapeute pour élèves ciblés
2. Utiliser différentes entrées pour assouplir les mouvements (dans l'espace, sur une surface verticale, sur une surface horizontale) ;	Enseignants	Tout au long de l'année	Conseiller pédagogique, orthopédagogue,
3. Utiliser différents matériaux : sable, farine, peinture, cordelettes cirées, craie, blocs, pâte à modeler, neige, etc. ;	Enseignants	Tout au long de l'année	Conseiller pédagogique, orthopédagogue
4. Utiliser différents allographes (MAJUSCULE, script, <i>cursif</i>)	Enseignants	Tout au long de l'année	Conseiller pédagogique, orthopédagogue
5. Faire répéter des gestes moteurs afin d'imiter le scripteur (fluidité). Nommer aux élèves que ce sont ces mêmes gestes lorsqu'on écrit (transition 1 ^{re} année) ;	Enseignants	À compter d'avril	Conseiller pédagogique, orthopédagogue
6. Utiliser les termes appropriés (montagne, boucle, vague, roulade) lorsque nous devons reproduire le geste d'écrire ;	Enseignants	À compter d'avril	Conseiller pédagogique, orthopédagogue
7. Faire varier l'intensité des mouvements pour créer des petites et grandes vagues, des petites et grandes boucles, etc. ;	Enseignants	À compter d'avril	Conseiller pédagogique, orthopédagogue
8. Pratiquer la latéralité (de gauche à droite) lors des mouvements dans l'espace.	Enseignants et enseignant en éducation physique	À compter d'avril	Conseiller pédagogique, orthopédagogue,

SUIVI DES MOYENS ET REDDITION DE COMPTES DE LA CONVENTION DE GESTION ET DE RÉUSSITE ÉDUCATIVE :

RÉSULTATS OBTENUS :	ANALYSE DES RÉSULTATS :	JUGEMENTS :	RECOMMANDATIONS ET AJUSTEMENTS :
<p>En 2015-2016 : <u>100%</u> des enseignants ont mis en place des pratiques favorisant le geste moteur.</p> <p>En 2016-2017 : <u>100%</u> des enseignants ont mis en place des pratiques favorisant le geste moteur.</p> <p>En 2017-2018 : <u>100%</u> des enseignants ont mis en place des pratiques favorisant le geste moteur.</p>	<p>La cible est atteinte.</p>		<p>Ne pas oublier d'informer les 2 nouveaux enseignants qui se joignent à notre école afin de poursuivre ces activités préparatoires à l'écriture.</p> <p>Les élèves des classes DSC ne montreront que les lettres scriptes et majuscules afin de respecter les difficultés motrices souvent associées à cette clientèle.</p>

MISSION : Instruire <input checked="" type="checkbox"/> Socialiser <input type="checkbox"/> Qualifier <input type="checkbox"/>	Nom de l'établissement : École de la Passerelle
---	--

ORIENTATION DU PROJET ÉDUCATIF DE L'ÉTABLISSEMENT : L'école vise à ce que l'enfant soit adéquatement accompagné dans ses difficultés.	COMMENTAIRES (au besoin) :	PLAN STRATÉGIQUE : ORIENTATION I Former, accompagner et superviser le personnel pour atteindre les résultats visés par les plans de réussite des établissements et le plan stratégique de la CSP
---	-----------------------------------	--

BUT 3 L'amélioration de la réussite et de la persévérance scolaires chez certains groupes dont les élèves en difficulté d'adaptation et d'apprentissage	OBJECTIF MESURABLE CSP (Convention de partenariat) : Augmenter le nombre d'élèves inscrits en FMS. Augmenter le taux d'élèves qui obtiennent une qualification au terme des parcours de formation FMS et FPT, taux établi à partir du nombre de jeunes qui obtiennent une qualification après 3 ans dans le parcours de formation préparatoire au travail et après 1 an dans le parcours de formation menant à l'exercice d'un métier semi-spécialisé. Augmenter la proportion d'élèves HDAA qui répond aux attentes de fin de cycle, par sexe, classes ordinaires et classes spécialisées.
---	---

OBJECTIF MESURABLE : Pour l'année 2017-2018, offrir un service à tous les enfants référés à un professionnel de l'école.

INDICATEUR : Pourcentage d'enfants référés ayant obtenu un service d'un professionnel	CIBLE FINALE : 100% des enfants référés recevront un service professionnel	MODE D'ÉVALUATION DE L'OBJECTIF : Relevé des enfants dépistés et du service obtenu	ANNÉE D'APPRÉCIATION : Ajuster au besoin 2017-2018 : <input checked="" type="checkbox"/>
--	--	--	---

MOYENS (comment)	RESPONSABLE (qui)	DURÉE (quand)	RESSOURCES (avec qui/quoi)
1. Dépistage auprès de tous les enfants (observations par les professionnelles dans chaque classe, en début d'année).	Équipe-école, services complémentaires	Tout au long de l'année	Psychoéducatrice, orthophoniste, enseignants, orthopédagogue, ergothérapeute
2. Offrir un soutien direct et/ou indirect aux élèves qui éprouvent des difficultés d'adaptation et d'apprentissage	Professionnelles, TES, orthopédagogue	Tout au long de l'année	Équipe-école, parents
3. Offrir un enseignement différencié afin de répondre aux besoins de chacun des enfants.	Personnel enseignant	Tout au long de l'année	Équipe de professionnelles
4. Poursuivre le projet « Plaisir et sourires » : aide en classe	Orthopédagogue	De septembre à décembre	
5. Enseigner et offrir le programme Ribambelle	Équipe-école, services complémentaires	En début d'année et au cours de l'année	Psychoéducatrice, personnel enseignant, orthopédagogue
6. Offrir de la formation au personnel enseignant afin de maintenir un haut niveau d'expertise et de compétences	Personnel enseignant et personnel du SDG/SD	Au cours de l'année	Équipe des professionnelles, CP de la CSP et ressources externes (Congrès, formations, etc.)
7. Outiller l'ensemble du personnel dans les moyens d'intervention et d'action auprès des enfants	Personnel enseignant et personnel du SDG/SD	Au cours de l'année	Équipe des professionnelles, CP de la CSP et différentes ressources

9. Concevoir et élaborer des routines individualisées.	Enseignants et psychoéducatrices	Tout au long de l'année	TES et psychoéducatrices
--	----------------------------------	-------------------------	--------------------------

SUIVI DES MOYENS ET REDDITION DE COMPTES DE LA CONVENTION DE GESTION ET DE RÉUSSITE ÉDUCATIVE :

RÉSULTATS OBTENUS :	ANALYSE DES RÉSULTATS :	JUGEMENTS :	RECOMMANDATIONS ET AJUSTEMENTS :
<p>En 2014-2015 : 100% des élèves référés ont reçu un service par un professionnel à l'école.</p> <p>En 2015-2016 : 100% des élèves référés en psychoéducation ont reçu des services. Par ailleurs, 73% des élèves priorités en orthophonie ont reçu des services.</p> <p>En 2016-2017 : 100% des élèves référés en psychoéducation ont reçu des services. Par ailleurs, 67% des élèves priorités en orthophonie ont reçu des services.</p> <p>En 2017-2018 : 100% des élèves référés en psychoéducation ont reçu des services.</p>	<p>Tous les dossiers référés en psychoéducation ont été traités, c'est-à-dire qu'une intervention directe ou indirecte a été posée.</p> <p>Certains élèves qui ne sont pas ressortis « Ribambelle » ont aussi été rencontrés pour répondre à des besoins ponctuels. Compte tenu qu'une des deux psychoéducatrices a dû être en arrêt de travail et a fait un retour progressif, le traitement des références a été fait plus tardivement au cours de l'année.</p> <p>90% des élèves référés en orthophonie ont été vus par ailleurs le temps de traitement a souvent été moins long.</p>		

MISSION : Instruire <input type="checkbox"/> Socialiser <input checked="" type="checkbox"/> Qualifier <input type="checkbox"/>	Nom de l'établissement : École de la Passerelle
---	--

ORIENTATION DU PROJET ÉDUCATIF DE L'ÉTABLISSEMENT : L'école vise à amener l'enfant à s'ouvrir sur le milieu et la communauté	COMMENTAIRES (au besoin) :	PLAN STRATÉGIQUE : ORIENTATION 2 Susciter l'engagement et la responsabilisation du personnel à l'égard de la réussite des élèves en assurant des conditions favorables à la poursuite des études
--	-----------------------------------	--

BUT 4 L'amélioration de l'environnement sain et sécuritaire 4.1 Sécurité des établissements	OBJECTIF MESURABLE CSP (Convention de partenariat) : Augmenter le pourcentage d'élèves qui se sentent en sécurité dans leur école, taux établi à partir du questionnaire CSP sur « le portrait de la violence à l'école ».
--	--

OBJECTIF MESURABLE : Pour l'année 2017-2018, s'assurer que 92 % des élèves aient obtenu un résultat équivalent ou supérieur à B à la compétence 3 « Entrer en relation avec les autres » au 3 ^e bulletin.
--

INDICATEUR : Pourcentage d'élèves ayant obtenu un résultat équivalent ou supérieur à B, à la compétence 3 « Entrer en relation avec les autres » au 3 ^e bulletin.	CIBLE FINALE : En juin 2018, 92% des élèves auront un résultat équivalent ou supérieur à B à la compétence 3.	MODE D'ÉVALUATION DE L'OBJECTIF : Relevé des résultats dans GPI	ANNÉE D'APPRÉCIATION : Ajuster au besoin 2017-2018 : <input checked="" type="checkbox"/>
--	---	---	---

MOYENS (comment)	RESPONSABLE (qui)	DURÉE (quand)	RESSOURCES (avec qui/quoi)
1. Poursuite des activités et de la mise en place du programme Ribambelle	Enseignants et personnel du SDG	Tout au long de l'année	Psychoéducatrices
2. Favoriser le réinvestissement du programme Ribambelle au SDG et dans les familles	Psychoéducatrices	Tout au long de l'année	Personnel du SDG, TES, Personnel enseignant
3. Application des règles d'encadrement et de surveillance – de concertation avec le SDG/SD et l'utilisation d'un code de vie adapté au préscolaire – support visuel, en classe, au SDG et dans l'autobus	Comité de liaison – TES et équipe-école	En début d'année et tout au long de l'année	Comité et Équipe-école
4. Maintenir une bonne gestion de classe, en utilisant la différenciation et en offrant un cadre rassurant et motivant, lors des activités de classe, lors des activités au SDG	Équipe-école	Tout au long de l'année	Personnel enseignant, TES et l'ensemble de l'équipe-école
5. Outiller le personnel de l'école : routines sensorielles et routines individualisées	Psychoéducatrices et TES	Tout au long de l'année	Psychoéducatrices, TES et équipe-école

SUIVI DES MOYENS ET REDDITION DE COMPTES DE LA CONVENTION DE GESTION ET DE RÉUSSITE EDUCATIVE :

RÉSULTATS OBTENUS :	ANALYSE DES RÉSULTATS :	JUGEMENTS :	RECOMMANDATIONS ET AJUSTEMENTS :
<p>En 2014-2015 : <u>80%</u> des élèves ont obtenu un résultat équivalent ou supérieur à B à la compétence 3 au 3^e bulletin.</p> <p>En 2015-2016 : <u>91%</u> des élèves ont obtenu un résultat équivalent ou supérieur à B à la compétence 3 au 3^e bulletin.</p> <p>En 2016-2017 : <u>83%</u> des élèves ont obtenu un résultat équivalent ou supérieur à B à la compétence 3 au 3^e bulletin.</p> <p>En 2017-2018 : <u>78%</u> des élèves ont obtenu un résultat équivalent ou supérieur à B à la compétence 3 au 3^e bulletin.</p>	<p>Bien que les résultats aient diminué comparativement à l'an dernier, nous constatons qu'ils représentent bien la clientèle que nous avons cette année. Nous avons dû ajouter des ressources TES dans quelques classes, et toute l'année pour certaines, pour amoindrir les comportements imprévisibles ou violents chez certains élèves. Plusieurs élèves n'ayant jamais fréquenté de CPE ou de milieux de garde ont dû apprendre les bases liées aux habiletés sociales.</p> <p>Selon les dates de naissance des élèves, nous avons une cohorte beaucoup plus jeune que les années précédentes ce qui a eu un impact direct sur la fréquence et l'intensité des interventions à faire.</p> <p>Les résultats démontrent que le programme Ribambelle, porté par nos psychoéducatrices et bien transmis aux enfants par les enseignants, fait son œuvre et aide vraiment les enfants à mieux interagir entre eux.</p>		<p>Il est important que les nouveaux enseignants qui se joindront à nous puissent suivre la formation initiale afin de maintenir ses succès. De plus, nous misons sur l'enseignement de ce Programme dans son intégralité afin de ne pas en diluer les apprentissages pour tous nos élèves.</p>

MISSION : Instruire Socialiser Qualifier **Nom de l'établissement :** École de la Passerelle

ORIENTATION DU PROJET ÉDUCATIF DE L'ÉTABLISSEMENT : L'école vise à développer chez l'élève de saines habitudes de vie	COMMENTAIRES (au besoin) :	PLAN STRATÉGIQUE : ORIENTATION 2 Susciter l'engagement et la responsabilisation du personnel à l'égard de la réussite des élèves en assurant des conditions favorables à la poursuite des études
---	-----------------------------------	--

BUT 4 L'amélioration de l'environnement sain et sécuritaire 4.2 Saine alimentation	OBJECTIF MESURABLE CSP (Convention de partenariat) : Augmenter le pourcentage des établissements qui appliquent toutes les composantes de la « Politique relative à une saine alimentation et à un mode de vie physiquement actif », mesuré à l'aide du questionnaire de reddition de comptes.
---	--

OBJECTIF MESURABLE :
Pour l'année 2017-2018, assurer au moins une activité de manipulation par classe en lien avec les bonnes habitudes alimentaires.

INDICATEUR : Le nombre d'activités de manipulation en lien avec les bonnes habitudes alimentaires par classe.	CIBLE FINALE : Au moins un atelier de manipulation par classe (ponctuel) et l'activité (continue)	MODE D'ÉVALUATION DE L'OBJECTIF : À partir du registre des activités réalisées	ANNÉE D'APPRÉCIATION : Ajuster au besoin 2017-2018 : <input checked="" type="checkbox"/>
---	---	--	---

MOYENS (comment)	RESPONSABLE (qui)	DURÉE (quand)	RESSOURCES (avec qui/quoi)
1. Activité culinaire en classe avec manipulation d'aliments	Enseignants	Au cours de l'année	Organisme « La Corne d'abondance »
2. Collations saines – prescription dans les règles de vie à l'école	Équipe-école	mars	CSP et communauté
3. Hygiéniste dentaire (dépistage)	Équipe-école	À des moments ciblés	CLSC et parents
4. Infirmière (dépistage-rencontres) pour soutenir l'équipe-école en lien avec les allergies et les particularités de certains élèves qui ont des restrictions alimentaires (diabète et autres...)	Équipe-école et parents	En début d'année et durant l'année	CLSC et parents
5. Activités de sensibilisation : causeries, activités thématiques et autres...	Équipe-école	Au cours de l'année	Équipe-école

SUIVI DES MOYENS ET REDDITION DE COMPTES DE LA CONVENTION DE GESTION ET DE RÉUSSITE ÉDUCATIVE :

RÉSULTATS OBTENUS :	ANALYSE DES RÉSULTATS :	JUGEMENTS :	RECOMMANDATIONS ET AJUSTEMENTS :
<p>2014-2015 : deux activités de manipulations ont été planifiées dans chacune des classes</p> <p>2015-2016 : une activité de cuisine a été réalisée dans chacune des classes. Les enfants y découvraient de nouveaux aliments et apprenaient quelques bases pour cuisiner.</p> <p>2016-2017 : les élèves ont vécu minimalement 3 activités de manipulation culinaires durant l'année dans l'ensemble des classes.</p> <p>2017-2018 : encore cette année, les élèves ont vécu minimalement 3 activités de manipulation culinaires durant l'année dans l'ensemble des classes.</p>	<p>Chaque classe a réalisé au moins 3 petites recettes santé avec son groupe en plus de l'activité en collaboration avec la Corne d'abondance.</p>		<p>Il est toujours apprécié des enseignants de demander quelques parents bénévoles pour les assister durant ces activités culinaires.</p>

MISSION : Instruire <input checked="" type="checkbox"/> Socialiser <input type="checkbox"/> Qualifier <input type="checkbox"/>	Nom de l'établissement : École de la Passerelle
---	--

ORIENTATION DU PROJET ÉDUCATIF DE L'ÉTABLISSEMENT : L'école vise à développer de saines habitudes de vie.	COMMENTAIRES (au besoin) :	PLAN STRATÉGIQUE : ORIENTATION 2 Susciter l'engagement et la responsabilisation du personnel à l'égard de la réussite des élèves en assurant des conditions favorables à la poursuite des études
---	-----------------------------------	--

BUT 4 L'amélioration de l'environnement sain et sécuritaire 4.3 Mode de vie physiquement actif	OBJECTIF MESURABLE CSP (Convention de partenariat) : Augmenter le nombre de fois par semaine que les écoles offrent des activités physiques organisées et animées, mesuré à l'aide du questionnaire de reddition de comptes sur la « Politique relative à une saine alimentation et à un mode de vie physiquement actif ». Améliorer la condition physique des élèves, par sexe, mesuré à l'aide de l'outil d'évaluation de la condition physique sur l'endurance (Léger et Boucher), utilisé par les enseignants en éducation physique. N.B. Cet outil a été suggéré, mais n'est pas utilisé actuellement dans toutes les écoles. Une démarche de validation devra être entreprise pour convenir d'un outil commun.
---	---

OBJECTIF MESURABLE : Pour l'année 2017-2018, s'assurer que 85% des élèves réussissent le Test de course de 3 minutes à la fin de l'année.

INDICATEUR : Proportion des élèves ayant réussi le <i>Test de course de trois minutes</i> à la fin de l'année.	CIBLE FINALE : En juin 2018, 85% des enfants auront réussi le test de course de 3 minutes.	MODE D'ÉVALUATION DE L'OBJECTIF : Registre des résultats par l'enseignante d'éducation physique	ANNÉE D'APPRÉCIATION : Ajuster au besoin 2017-2018 : <input checked="" type="checkbox"/>
--	--	---	---

MOYENS (comment)	RESPONSABLE (qui)	DURÉE (quand)	RESSOURCES (avec qui/quoi)
1. Pratiquer le test de course	Enseignant en éducation physique (enseignants)	Tout au long de l'année	Enseignante en éducation physique
2. Augmenter les activités visant la promotion de saines habitudes de vie : <i>Mois de l'activité physique ; Moi je croque ! Plaisirs d'hiver !</i>	Enseignant en éducation physique	Tout au long de l'année	Enseignante en éducation physique et équipe-école
3. Offrir des activités de motricité globale à tous les jours.	Enseignant en éducation physique et enseignants	Tout au long de l'année	Enseignante en éducation physique
4. Offrir des périodes d'activités physiques à l'intérieur et à l'extérieur de l'école (jouer dehors lorsque la température est favorable)	Équipe-école et SDG	Tout au long de l'année	Équipe-école
5. Exploiter tous les thèmes sur la condition physique et la santé et s'assurer de la transmission aux parents	Enseignant en éducation physique	Tout au long de l'année	Enseignante en éducation physique

SUIVI DES MOYENS ET REDDITION DE COMPTES DE LA CONVENTION DE GESTION ET DE RÉUSSITE ÉDUCATIVE :

RÉSULTATS OBTENUS :	ANALYSE DES RÉSULTATS :	JUGEMENTS :	RECOMMANDATIONS ET AJUSTEMENTS :
<p>En 2014-2015 : <u>80%</u> des élèves ont réussi le test de course de trois minutes en fin d'année.</p> <p>En 2015-2016 : <u>83,7%</u> des élèves ont réussi le test de course de trois minutes en fin d'année.</p> <p>En 2016-2017 : <u>92%</u> des élèves ont réussi le test de course de trois minutes en fin d'année.</p> <p>En 2017-2018 : <u>92%</u> des élèves ont réussi le test de course de trois minutes en fin d'année.</p>	<p>Il est important de mentionner que, encore cette année, les enseignants ont tous fait pratiquer la course à leurs élèves durant la période de psychomotricité.</p> <p>L'enseignant en éducation physique mentionne que la motivation était principalement la raison pour laquelle ces élèves n'ont pas réussi la course continue de 3 minutes. Ils avaient les capacités de le faire mais au moment de l'évaluation, certains ont fait peu d'efforts et ont abandonné la course. C'est aussi en lien avec la compétence 6 qui est plus difficile à développer.</p>		<p>Poursuivre la pratique de course durant les périodes de psychomotricité avec les enseignantes.</p>

MISSION : Instruire <input checked="" type="checkbox"/> Socialiser <input type="checkbox"/> Qualifier <input checked="" type="checkbox"/>	Nom de l'établissement : École de la Passerelle
--	--

ORIENTATION DU PROJET ÉDUCATIF DE L'ÉTABLISSEMENT : Adapter différents modes d'apprentissage pour favoriser la réussite scolaire.	COMMENTAIRES (au besoin) :	PLAN STRATÉGIQUE : ORIENTATION 5 Développer et faire connaître l'offre de services et les ententes partenariales avec les organismes, les institutions et les entreprises, pour maximiser les services offerts par la Commission scolaire aux élèves et à la population.
---	-----------------------------------	--

BUT 5 L'augmentation du nombre d'élèves de 20 ans en formation professionnelle.	OBJECTIF MESURABLE CSP (Convention de partenariat) : Augmenter le nombre de nouveaux inscrits en formation professionnelle, âgés de moins de 20 ans, taux établi à partir des élèves qui s'inscrivent pour la 1 ^{re} fois en formation professionnelle et qui sont âgés de moins de 20 ans, au 30 septembre de l'année considérée.
OBJECTIF MESURABLE : Pour l'année 2017-2018, faire découvrir différents métiers en utilisant des moyens variés, et ce, à au moins 3 occasions durant l'année.	

INDICATEUR : Le nombre d'activités en lien avec les métiers par classe.	CIBLE FINALE : Au moins 3 activités en lien avec les métiers en classe parmi les différents moyens proposés.	MODE D'ÉVALUATION DE L'OBJECTIF : À partir du registre d'activités réalisées	ANNÉE D'APPRÉCIATION : 2017-2018: <input checked="" type="checkbox"/>
---	--	--	---

MOYENS (comment)	RESPONSABLE (qui)	DURÉE (quand)	RESSOURCES (avec qui/quoi)
1. Inviter des parents pour nous présenter leur métier et jumeler des groupes au besoin.	Enseignantes et parents	Tout au long de l'année	
2. Présenter des livres qui traitent des différents métiers.	Enseignantes	Tout au long de l'année	
3. Favoriser et proposer des jeux de rôle en lien avec les métiers.	Enseignantes	Tout au long de l'année	
4. Visiter des entreprises locales (épicerie, animalerie, etc.).	Enseignantes	Tout au long de l'année	
5. Profiter de la présence de différents intervenants pour parler de leur métier (infirmière, plombier, hygiéniste, électricien, concierge, etc.).	Enseignantes	Tout au long de l'année	

SUIVI DES MOYENS ET REDDITION DE COMPTES DE LA CONVENTION DE GESTION ET DE RÉUSSITE ÉDUCATIVE :

RÉSULTATS OBTENUS :	ANALYSE DES RÉSULTATS :	JUGEMENTS :	RECOMMANDATIONS ET AJUSTEMENTS :
2017-2018 : 100% des enseignants ont présenté au moins 3 métiers aux élèves à partir de divers moyens.	Les enseignantes ont beaucoup apprécié présenter divers métiers aux élèves et l'ont fait à partir de médias diversifiés.		L'abonnement à « Moppi » est une belle découverte que nous comptons reconduire l'an prochain.

DURÉE DE L'ENTENTE

La présente entente entre en vigueur à la signature pour l'année scolaire 2017-2018. La durée de l'entente est d'un an, renouvelable le 30 novembre 2018.

APPROBATION

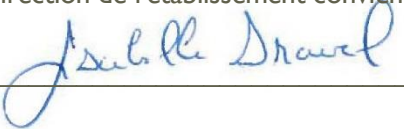
La Direction de l'établissement confirme que le personnel de l'établissement a été consulté sur la présente Convention de gestion et de réussite éducative.

Le Conseil d'établissement a approuvé la poursuite du projet de Convention de gestion et réussite éducative à sa réunion du 20 septembre 2017.

SIGNATURES

La Commission scolaire des Patriotes et la Direction de l'établissement conviennent de signer la présente convention :

Direction de l'établissement :



Date : _____ 27 juin 2018 _____

Direction générale adjointe:

Date : _____